



## Fruits & Légumes

Face à la baisse de la production française de fruits et légumes et à l'augmentation du déficit commercial dans ce secteur, le gouvernement a présenté un plan de souveraineté. Enjeux.

En mars 2022, le gouvernement, soutenu par la profession, a publié un plan de souveraineté pour les fruits et légumes. Le constat est sans appel : la production française, tous fruits et légumes confondus, couvre seulement 51 % de nos besoins, contre 65 % il y a 20 ans, soit une diminution de 14 points. Si l'on exclut les produits exotiques, le pourcentage passe de 74 % à 63 %, soit une baisse de 11 points.

Le taux d'auto-approvisionnement du secteur de la conserve est de 57 % et celui des produits surgelés de 26 %. Le rapport souligne le cas spécifique de la pomme de terre. La production française dépasse les 7 millions de tonnes, dont la moitié est exportée. Mais 59 % de ces exportations nous reviennent sous forme de frites ou de produits transformés ! En 20 ans, les surfaces de légumes ont diminué de 22 000 ha (-10 %) et les surfaces de vergers de 4 000 ha (-7 %).

L'objectif du plan stratégique du gouvernement serait de regagner 5 points de parts de marché d'ici 2030 et 10 points d'ici 2035, avec un budget annuel d'environ 200 millions d'euros. Ces fonds seront essentiellement utilisés pour subventionner l'équipement de modernisation et faciliter la réglementation sur les produits de protection des cultures, en harmonisant les exigences avec celles de l'UE.

### Disproportion des aides : un enjeu crucial

Fait étonnant, ce rapport ne fournit aucun chiffre en valeur du commerce international. Les tonnages sont utiles pour mesurer les enjeux de production mais les prix au kilo ne sont pas les mêmes selon les périodes de l'année et surtout entre produits. En 2023, le déficit du commerce extérieur des légumes frais est de 598 millions d'euros (M€), celui des fruits frais à 1 253 M€, auxquels il faut ajouter celui des fruits et légumes transformés de 3 911 M€. Au total, le déficit de cette filière est désormais de 7,8 milliards € (md€).

Il est intéressant de comparer ce chiffre à celui des excédents céréaliers. En 2023, celui des céréales et oléoprotéagineux est de 6,9 md€, auquel il faut ajouter celui des produits de céréales (+850 M€) et retrancher celui des tourteaux (+1,6 md€). Au total, la filière a donc un excédent de 6 md€. Autrement dit, notre excédent céréalier ne couvre plus du tout notre déficit fruits et légumes.

Le Ministère de l'agriculture ne publie plus les montants des aides de la PAC versées par secteur de production, au motif qu'elles sont découplées. Toutefois, on peut se livrer à une estimation, puisque les aides sont attribuées à l'hectare. Le secteur des fruits et légumes, y compris pommes de terre, occupe une superficie dix fois moins importante que celle des céréales et oléoprotéagineux (11,5 Mha en 2023). La valeur de la production hors subvention est pour chacun de ces secteurs d'environ 16 md€. Il conviendrait peut-être de s'interroger sur une telle disproportion dans les aides à la production, avant que le déficit croissant des fruits et légumes ne transforme l'excédent actuel de nos échanges totaux en déficit.

[EN SAVOIR PLUS](#)

[EN SAVOIR PLUS](#)

[EN SAVOIR PLUS](#)